

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Chariot de travail (véhicule spécial) *)	E D E R	M 815	CM 5220 04
Constructeur	EDER GmbH & CO KG, Maschinenfabrik, D-8302 Mainburg (D)		
Identification	sur la plaquette du constructeur "M 815"		
Plaquette constructeur	sur la tourelle, à droite, à l'avant		
N° du châssis	à côté de la plaquette du constructeur		
Identification du moteur	"F4L 912" à l'arrière en bas sur le bloc, sous le démarreur + à l'avant en haut sur tôle conductrice		
Importateur principal	ULRICH ANMANN, Baumaschinen AG, 4900 Langenthal (d'air, plaquettes rivées)		
Véhicule homologué	10 376		

Châssis			
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4 ou 8
Direction	hydrostatique avec assistance hydraulique		
Transmission	entraînement hydrostatique + boîte mécanique		
Nombre de vitesses	2	Entraînement	toutes roues
Frein de service	air comprimé/hydraulique, 1 circuit, à expansion interne, sur toutes les roues		
Frein auxiliaire	(à ressort, progressif, à exp. interne sur l'arbre à cardan; pression de service + libération de secours par		
Frein d'arrêt	(1 réservoir séparé chacune, avec commande basculante plombée; desserrage mécanique: enlever la cheville fixant le balancier		

Moteur			
Marque	DEUTZ	Type	F4L 912
Construction	en ligne	Temps	4
Carburant	D	Position	arrière
Refroidissement	air	Nombre cylindres	4
Alésage	100	Course	120
Cylindrée	3768	CV-impôt	19,19
Puissance en kW CV	51 DIN	à V/min	2300
Bruit à l'arrêt	73 dB/A	à V/min	1725 x)
Silencieux	1 rot 600 x Ø 165 mm +)		
Mesure des gaz	Bacharach 4,0 x)		
Déparasitage	-		

Carrosserie	excavatrice		
Nombre de portes	1	Indic. vitesse	-
Ceintures sécurité	-	Rétroviseurs	intérieur / gauche / droite
Cale	1/450x300x300 mm	Attelage	-
Antivol	-		
Nombre de places	t. 1 av	centre	ar
Dimensions	intérieur	extérieur	
Longueur		7600	Empattements 2500 /
Largeur		2500	Essieu double av ar
Hauteur		3700	Voie av 1950 ar 1950
Porte à faux	lat.	-	Voies av ar
	av	3900	ar -
	ar	1200	Braquage ø g 13100 d 13100
Distance volant - vers l'avant du véhicule-	4700		

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	7120	7410	14530
Charge utile			-
Poids total			14530
Garantie fabr.			15000
Dimens. pneus	18 R 19,5	18 R 19,5	(Variantes ++)
Ply/bars	- / 6,25	- / 6,25	voir
Charge pour V max	9000	9000	remarques)
	30	30	
Garantie poids remorquable avec frein			
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur	20 km/h		
Vitesse maximale testée	20 km/h		

à 2500 t/min au moteur

Équipement	§)	M	(E)
Feux de route		M	(E)
Feux de croisement		M	(E)
Feux de position		A	(E) dans M
Feux rouges		R-S1	(E)
Feux stop		R-S1	(E)
Clignoteurs	av	1	AV= 5 (E) ar 2a (E)
Catadioptres	av		I (E)
Feux de gabarit	av	A	(E)
Feux complémentaires		1/lampe de travail avec lampe-témoin	
Eclairage plaque		1/balai	
Essuie-glace		3055/sans lave-glace	
Avertisseurs		HELLA el 20005	
		ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	E D E R	M 815	
Homologation			
N°	CH	5220 04	
Carrosserie	excavatrice		
Places	total	1	avant
Poids à vide	14530	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	19,19
Poids total	14530	Cylindres	3768

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- x) Ces données sont indiquées sur la fiche des émissions.
- \*) Véhicule spécial : distance depuis le volant - vers l'avant du véhicule = 4700 mm
- + ) Insonorisation : insonorisation du compartiment du moteur, à l'avant, à gauche, en haut et en bas.
- ++) Variante de pneus : avec pneus jumelés voies AV + AR = 1863 mm
- |            |       |             |              |
|------------|-------|-------------|--------------|
| 9.00 R 20  | 14 PR | 12500 (7,0) | Vmax 30 km/h |
| 10.00 R 20 | 16 PR | 15000 (7,8) | 30 km/h      |
| 11.00 R 20 | 16 PR | 16250 (8,0) | 30 km/h      |
- §) Équipement : la hauteur des feux de croisement et la distance des clignoteurs AV-latéraux de l'avant du véhicule sont admises pour raisons techniques.

Inscription dans le permis de circulation:

- 104 - 1 miroir supplémentaire obligatoire: à droite, dirigé vers l'avant;
- 137 - signalisation jaune/noir: l'avant de la flèche vers l'avant et sur les côtés;
- 140 - les béquilles doivent être rentrées et assurées;
- 141 - assurer: le bras de base au moyen d'un appui de 600 mm; le cylindre de l'excavatrice par un appui de 710 mm; le bras de travail par une chaîne de 600 mm; la tourelle par une cheville.

Inscription dans le permis spécial:

- 14 - les manoeuvres difficiles doivent être ...
- 19 - de nuit et par mauvaise visibilité ...

Lieu et date de l'homologation Langenthal, 25.05.81

Service fédéral d'homologation

Chariot de travail  
(véhicule spécial)

E D E R

M 8 1 5

CH 5220 04

Fiche complémentaire I

Complément du 07.11.83 /Gau

Lorsque le véhicule de base est équipé d'autres engins de travail que l'équipement standard (excavatrice), p.e. avec d'autres mâts (longueur), d'autres flèches, d'autres godets, d'autres béquilles, d'autres lames-niveleuses, les dimensions et les poids et les conditions spéciales (longueur des appuis de sécurité (code 141) seront établis et notés à l'immatriculation.